

PRÈS D'UN MONTÉRÉGIEN SUR SIX EST FORTEMENT DÉRANGÉ PAR LE BRUIT

Le bruit ambiant, aussi appelé bruit environnemental, se définit comme un son indésirable ou ayant un **impact négatif sur la santé**. Il exclut le bruit en milieu de travail. Le bruit ambiant peut provoquer des troubles du sommeil, augmenter la pression artérielle et nuire à l'apprentissage des enfants. Au Québec, on estime à environ 679 millions de dollars par année la perte de valeur de certains biens immobiliers et de qualité de vie associée au bruit ambiant.

À l'échelle populationnelle, la mesure de l'exposition s'avère ardue. Toutefois, l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) menée en 2014-2015 permet d'estimer la nuisance associée au bruit, notamment la perception de dérangement au domicile et la perturbation du sommeil.

LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU : DAVANTAGE TOUCHÉS

Environ 15 % des Montérégiens âgés de 15 ans et plus se disent fortement dérangés par le bruit. Si l'on y ajoute ceux qui se déclarent modérément dérangés, la proportion grimpe à 40 %. Cela dit, certains sous-groupes se révèlent plus vulnérables. En effet, la proportion de Montérégiens fortement dérangés par le bruit est significativement plus élevée chez les personnes vivant au sein de ménages à faible revenu (20 %) comparativement aux autres ménages (14 %). De même, toutes proportions gardées, davantage de femmes que d'hommes déclarent être fortement dérangés par le bruit (17 % c. 13 %). Ces inégalités sociales de santé s'observent aussi au Québec.

SOURCES DE BRUIT : VOISINAGE ET ROUTES AUX PREMIERS RANGS

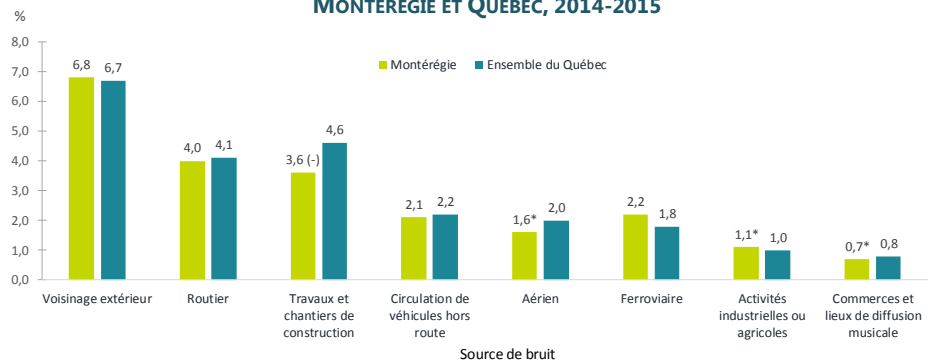
En Montérégie, le bruit émanant du voisinage extérieur (6,8 %) et le bruit routier (4,0 %) figurent aux premiers rangs des sources les plus fréquemment mentionnées, suivis de près par le bruit associé aux travaux et chantiers de construction (3,6 %). Fait intéressant, la proportion de personnes fortement dérangées par les travaux et chantiers s'avère moins élevée en Montérégie qu'au Québec (4,6 %). Précisons que les régions fortement urbanisées de Montréal et Laval augmentent la valeur québécoise.

LE BRUIT : UN OBSTACLE AU SOMMEIL

Que ce soit en raison d'une difficulté à s'endormir ou d'un réveil en pleine nuit, le bruit nuit au sommeil. Environ un Montérégien sur cinq (19 %) affirme que son sommeil est perturbé par le bruit ambiant. Cette proportion se compare à celle observée au Québec.

Rappelons que contrairement aux yeux, les oreilles n'ont pas de paupières : le bruit ambiant stimule constamment le cerveau et le corps, même lorsque l'on dort.

PROPORTION DE LA POPULATION¹ FORTEMENT DÉRANGÉE PAR LE BRUIT À LEUR DOMICILE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS SELON LA SOURCE, MONTÉRÉGIE ET QUÉBEC, 2014-2015



¹ Population de 15 ans et plus.

(-) Valeur significativement moins élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), 2014-2015.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2017.

UTILISER ET BONIFIER LES LEVIERS POUR LUTTER CONTRE LE BRUIT

Plusieurs acteurs, notamment ceux du milieu municipal, disposent de leviers pour réduire l'exposition de la population au bruit ambiant, tel qu'illustré dans [l'Avis sur une politique québécoise de lutte au bruit environnemental : Pour des environnements sonores sains](#). D'ailleurs, la toute récente [Politique gouvernementale de prévention en santé](#) vise l'élaboration d'orientations gouvernementales à cet égard.

Voilà un sujet qui fera du bruit

au cours des prochaines années !



À RETENIR

- ▶ En 2014-2015, près d'un Montérégien sur six se déclare fortement dérangé par le bruit ambiant.
- ▶ Le bruit du voisinage extérieur et le bruit routier figurent parmi les sources les plus fréquemment mentionnées en Montérégie.
- ▶ Environ un Montérégien sur cinq rapporte avoir un sommeil perturbé par le bruit ambiant.
- ▶ Les ménages à faible revenu et les femmes sont proportionnellement plus nombreux à être touchés par le bruit ambiant.

Citation suggérée :

Blackburn, M., & Tardif, I. (2017). *Près d'un Montérégien sur six est fortement dérangé par le bruit*. Périscope (Vol. 71, Avril). Longueuil: Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, Planification, Évaluation et surveillance.

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/index.fr.html>

Rédaction : Manon Blackburn et Isabelle Tardif
Collaboration : Audrey Bilodeau, Arafa Djalal, Marie-Danièle Lamarche-Cliche, Mélanie Lussier
Production : Planification, évaluation et surveillance
Direction : Dre Julie Loslier, directrice de santé publique de la Montérégie